

AS/Soc/NCP (2023) 01

26 avril 2023

Fsocdocncp01_2023

Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable

Réseau de Parlementaires de référence pour un environnement sain

Environnement sûr, propre, sain et durable : un droit humain universel

Déclaration du Réseau de parlementaires de référence pour un environnement sain de l'APCE

1. À l'occasion de la Journée de la Terre le 22 avril et #EnRoutePourReykjavik, avant le Sommet des chefs d'État et de gouvernement du Conseil de l'Europe prévu les 16 et 17 mai, le Réseau de parlementaires de référence pour un environnement sain appelle les dirigeants des 46 États membres à placer la protection du droit à un environnement sûr, propre, sain et durable en tête de leurs priorités.
2. Face à tous les défis auxquels sont confrontés l'Europe et le monde, nous ne pouvons pas nous permettre d'écarter ou de différer les mesures audacieuses qui sont nécessaires pour lutter contre les effets du changement climatique, de la pollution et de la perte de biodiversité menaçant notre planète et affectant directement la santé, la dignité et la vie humaines. Le droit à un environnement sûr, propre, sain et durable doit être reconnu et protégé par les législations nationales, par le droit international, des accords commerciaux et par des politiques ambitieuses qui se conjuguent avec une volonté politique forte et un leadership déterminé. Ce droit est en effet partie intégrante de notre engagement commun en faveur de la démocratie, des droits humains et de l'État de droit.
3. Comme l'a souligné notre Assemblée dans sa [Recommandation 2245](#) (2023) sur le Sommet de Reykjavik, les chefs d'État et de gouvernement devraient prendre l'initiative, au nom du Conseil de l'Europe, de reconnaître le droit à un environnement sûr, propre, sain et durable, tout en soutenant l'élaboration d'un cadre juridiquement contraignant pour le garantir. Ce droit doit être inscrit au cœur du mandat du Conseil de l'Europe. Une étape parmi d'autres serait de créer une commission servant de plateforme pour partager les informations, promouvoir les bonnes pratiques et apporter des conseils juridiques. Il est grand temps que le Conseil de l'Europe fasse preuve d'ambition et d'une vision stratégique pour l'avenir en se montrant à la hauteur de ce défi majeur, porteur de transformations pour les droits humains et en veillant à renforcer la protection de ces droits à l'heure où des menaces environnementales systémiques pèsent sur les générations actuelles et futures.
4. Les gouvernements devraient saisir cette occasion unique de répondre, au plus haut niveau politique, aux demandes pressantes et généralisées de l'opinion publique qui appelle à lutter contre la crise climatique et à garantir une protection effective du droit à un environnement sûr, propre, sain et durable.